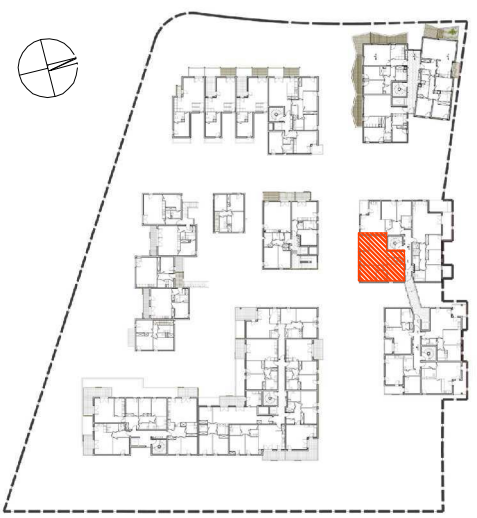


**ILOT JULES VERNIE**  
A3-2



**LOT 208**  
T3  
R+2  
BATIMENT B

ENTRÉE	5.20	m <sup>2</sup>
SÉJOUR	20.67	m <sup>2</sup>
CUISINE	4.78	m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13.52	m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10.68	m <sup>2</sup>
DÉGAUCHEMENT	1.57	m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	4.40	m <sup>2</sup>
WC	1.82	m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE HABITABLE</b>	<b>62.66</b>	<b>m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	5.39	m <sup>2</sup>



**Oliver Brochet**  
**Emmanuel Rajus**  
**Christine Pueyo**



LÉGENDE	
	PRISE RÉFRAIGÉ-TEMP
	INTER-VIS. ET VENT
	SONNETTE
	BOULLE À SOUF. DE FIL
	BOULLE À SOUF. DE FIL AMPLIÉE
	PRISE ÉLECTRIQUE (D/16 A-T)
	PRISE 32 A
	PRISE L.V.C.A.N.D.E
	ROBNET F.R.U.S.G.E
	PRISE FOUR ÉLEC.
	PRISE L.V.E.V.I.S.E.B.L.E
	PRISE RÉFRAIGÉ-TEMP
	ALIMENTATION HOTTE
	PRISE TÉLÉPHONE
	PRISE TÉLÉVISION
	TABLEAU ÉLECTRIQUE
	VIDEOPHONIE
	P.-D.U.T.E.P.A.
	P.P.T.F.E.R.I.E.N.T.E
	F.E.F.I.E.N.T.E
	F.F.F.I.E.N.T.E F.R.E
	V.R.V.O.L.E.T R.O.L.L.A.N.T

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les indicateurs de ce plan sont essentiels mais prévisionnels, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les rebords, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs, etc., ainsi que l'emplacement des équipements, sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier indiqué sur le plan n'est pas fourni.

LE 11/03/2010 \_ M/S A JOUER LE : XXXXXXXX